

Conseil d'école du 25/06/2019

Etaient présents :

- Monsieur LEVILLAIN, Maire de Saint-Coulomb
- Madame RAMAGE, Directrice Générale des Services de la mairie
- Madame ROUXEL, parent élue au conseil d'école
- Madame LECLERC, parent élue au conseil d'école
- Madame JOUBIN, parent élue au conseil d'école
- Monsieur MOREAU, parent élu au conseil d'école
- Madame BENMEDDAH, enseignante GS-CP
- Madame CHATELAIS, enseignante CE1-CE2
- Madame CLEQUIN, enseignante CM1-CM2
- Madame PETITJEAN, enseignante TPS-PS-MS

Personnes excusées :

- Madame RIGUET-LUCAS, parent élue au conseil d'école
- Madame LEROUX, parent élue au conseil d'école
- Madame BOYER, enseignante remplaçante
- Madame LEFORT-OGER, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Madame MAUCLERC, adjointe aux écoles
- Monsieur JEHANNIN, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
- Madame GOURVENNEC, psychologue scolaire, représentante du RASED

Madame Joubin est désignée comme secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Projets pédagogiques : bilans
 - Classes de découverte
 - Visite du collège par classe CM1/CM2 le 14 juin
 - Piscine
 - Fête de l'école
 - Visite inspectrice du travail
- Projets de l'année prochaine
- Demande de mobiliers
- Travaux
- Divers : Goûters de la garderie, possibilité de remettre une alerte pour les réservations des repas

En 2019-2020, l'équipe pédagogique de l'école sera identique, exception faite de Madame BOYER. Madame CHATELAIS reprend sa classe à 100%. Une autre personne interviendra sur le temps de direction de Madame PETITJEAN.

Projets pédagogiques : bilans

- *Classes de découverte* : tout s'est bien passé

TPS-PS-MS : Très bon séjour à la Ferme de Trénube, très intense. Les enfants étaient fatigués au retour, car ils n'ont pas pu faire de sieste le deuxième jour. La promenade en calèche qui avait lieu dans l'après-midi emmenait 7 enfants pendant que les autres enfants suivaient à pied. Les enfants ont donc marché 2*20 minutes. Et peu ont dormi dans le bus du retour.

GS-CP : Le temps a été bien utilisé à la Ferme de Trénube. Madame BENMEDDAH a eu l'occasion de constater que les élèves avaient acquis de bonnes connaissances pendant leur séjour, car ils en ont restitué une partie lors d'une visite à la bibliothèque, au cours de laquelle un apiculteur bénévole était présent.

CE : Classe de mer à Cancale (Centre Hériot), dans un lieu de qualité, au niveau des animations entre autres. Les élèves ont abordé les thèmes de la biodiversité, la laisse de mer, etc. Ils ont également déposé des casiers en mer, et goûté les araignées que le cuisinier avait préparé. Ils ont également fait du land art sur la plage. Les 3 jours ont été intenses et intéressants.

CM : Club nautique de Lancieux. Les élèves ont entamé leur séjour avec une chasse aux trésors. Ils ont ensuite fait 3h de char à voile, puis découvert la flore de l'estuaire du Frémur. L'activité catamaran a été remplacée par du kayak de mer car certains avaient de l'appréhension (vent). Ils logeaient dans un bon centre, sérieux. Ils ont été très actifs et ont beaucoup marché. Il reste à compléter le carnet de bord.

Les enseignantes sont contentes d'avoir pu partager d'autres moments avec les enfants et constatent que l'expérience de la séparation avec les parents s'est bien déroulée. Pour les TPS-PS-MS, le rituel du coucher a été repris avec une histoire et l'endormissement a suivi sans problème particulier.

Site web : <https://www.ondonnedesnouvelles.com>

Ce site a permis aux enseignantes de donner des nouvelles aux parents tout au long du séjour. A noter tout de même que les messages du jour étaient écrasés par les suivants et que certains parents n'ont donc pas pu voir l'intégralité des messages. Cela représente une logistique importante pour tout le temps alimenter le site.

Des albums ont été commandés en grande partie pour chacune des classes, en dehors de la classe de TPS-PS-MS. L'album n'était pas encore prêt mais il y avait peu de pré-commandes. Les commandes sont en cours et Madame PETITJEAN tiendra les parents informés de la disponibilité de ceux-ci.

Pour les autres classes, la date limite de commande des albums était fixée au 18 juin (envoi groupé pour diminuer les frais de livraison). Le coût de l'album était de 10€ pour le petit et 18 pour le grand modèle.

- *Visite du collège par classe CM1/CM2 le 14 juin (Mme CLEQUIN)*

Le matin, les élèves ont été répartis en deux groupes dans les classes. Ils sont allés au self à 11h30 et ont pu visiter le CDI après le déjeuner, où des explications leur ont été données concernant le carnet de correspondance, etc. Les 5èmes leur ont ensuite fait visiter le collège puis ils sont partis vers le complexe sportif où était proposé un atelier d'athlétisme (toujours encadré par les 5ème).

- *Piscine (Mmes BENMEDDAH et CHATELAIS)*

Le bilan est très positif. Tous les élèves de CE2 et 7 élèves de CE1 ont obtenu le niveau 1. En CE2, ils ont tous également obtenu le certificat d'aisance aquatique (sauf une élève blessée).

L'Inspection a donné ses félicitations.

Cette année, il y a eu 10 séances de piscine (au lieu de 8 habituellement). Les CE ont eu froid dans le grand bassin, car ils restent une heure sur place. Le fait d'aller à la piscine tous les jours est fatigant pour les enfants mais les résultats sont nettement meilleurs.

Le planning de l'année prochaine est validé. Il y aura 2 séances avant les vacances de printemps (11-27 avril) et 8 après.

- *Fête de l'école*

Le barnum était prêté par le Comité des Fêtes de Saint-Coulomb. La fête s'est terminée vers 17h30. L'organisation a été cette année encore un peu modifiée et cela a permis que les représentations des enfants ne soient pas gênées par les jeux autour. Toujours des petits problèmes de sono.

- *Visite inspectrice du travail*

L'Inspectrice de la Sécurité et de la Santé a réalisé une visite de l'école. Elle a prévenu un mois et demi avant pour collecter divers documents. Son rapport indique que l'établissement est bien entretenu et que la municipalité réalise un bon suivi fonctionnel de l'école. Elle a ajouté quelques points à suivre liés à la réglementation (légionellose et qualité de l'air).

Une observation a été faite quant à l'affichage dans les classes, qui ne doivent représenter que 30% maximum des surfaces vitrées.

Pour les alarmes incendie, elle préconise de varier les scénarios (mettre de la fumée, simuler des départs de feu à divers endroits, trouver d'autres sorties, etc.). Les élèves de maternelles pleurent à chaque déclenchement, car l'alarme est forte et l'agitation les inquiètent. Les exercices peuvent être réalisés indépendamment pour chaque bâtiment. Aucune contrainte n'est imposée pour le fait d'avoir des bâtiments séparés (téléphone par exemple).

La mise en sureté lors d'intrusion est gérée via le PPMS (joint à la documentation fournie), mais relève d'une autre personne que l'Inspectrice présente.

Projets de l'année prochaine

- *Engagement citoyen*

Les enseignantes souhaitent travailler autour de l'engagement citoyen et le développement durable. Peut-être faire des conseils d'élèves pour participer aux décisions d'école. Le projet reste à définir.

- *Intervenant musicien*

Il s'agit de renouveler l'expérience (déjà réalisée en 2016) avec un intervenant musicien de manière à proposer un spectacle de musique, chant et danse sur le thème du Voyage dans le temps au Phare un mardi soir en avril 2020. L'école demande à la mairie de bien vouloir mettre le Phare à leur disposition pour la représentation finale et les répétitions, ainsi que le financement du musicien intervenant.

Demande de mobiliers

L'école demande le financement de l'achat d'une armoire à jeux pour la classe des CE (311€).

Travaux

Cet été : L'entretien du labyrinthe et des grillages sera réalisé, ainsi qu'une autre visite pour voir les guêpes. Des travaux de réhabilitation de la toiture de la salle des maîtres auront aussi lieu.

Concernant le champ autour de l'école, le locataire a enlevé ses chevaux. Le propriétaire a refait les clôtures. Mais a précisé qu'il n'y aura plus de chevaux dans le champ.

Questions des parents

- *Logiciel de réservation de la cantine*
 - Est-il possible de mettre une alerte pour les fins de périodes de réservation comme cela existait dans l'ancien système ?
 - Les factures ne sont pas disponibles sur le site à l'endroit prévu à cet effet.

La Mairie va se renseigner et dire ce qu'il est possible de faire.

- *Goûters garderie*

Y a-t-il une réflexion quant au choix des goûters ?

La Mairie répond que ces goûters sont pris en charge par la Mairie sans augmentation du prix de la garderie depuis quelques années. Le goûter change tous les jours. Les enfants ont parfois du pain avec du chocolat, parfois des fruits. Les produits lactés ont été retirés car il peut y avoir des problèmes d'allergie et qu'un gaspillage trop important avait été constaté avec les berlingots de lait.